

Ce CHSCT exceptionnel a pour objet d'effectuer un point sanitaire concernant la situation dans le département de l'Oise. Pour rappel, nous venons de remonter au niveau 2 du protocole sanitaire.

Le CHSCT s'est tenu sous la présidence de M. Rouzet (IA-DASEN Adjoint), en présence de la Secrétaire Générale Mme Schuman, du docteur Hédouin (médecin conseiller technique départemental), de Mme Lefebvre (infirmière conseillère technique), de Mme Michaud (Conseillère départementale de Prévention) et des organisations syndicales représentatives. Les assistants sociaux Mme Dissaux et M. Durand étaient également présents en distanciel.

Vos représentants UNSA ÉDUCATION : Nathalie Puissant et David Hamery.

➤ **Le taux d'incidence**

Selon M. Rouzet, la remontée au niveau 2 du protocole sanitaire n'a pas engendré de difficultés particulières dans notre département.

Si vous êtes confrontés à une situation problématique, nous vous invitons à contacter notre section syndicale par téléphone au 03 44 48 31 29 ou par mail à l'adresse suivante : 60@se-uns.org .

Le docteur Hédouin indique que le taux d'incidence remonte depuis la mi-octobre. Actuellement, nous comptons 70 cas déclarés positifs pour 100000 habitants.

Notre département n'est pas une exception : la plupart des départements présentent un taux d'incidence à la hausse.

Depuis la rentrée, dans le département (1^{er} degré + 2nd degré), **76 cas d'élèves positifs** sont recensés et seulement **2 enseignants déclarés positifs**. Le docteur Hédouin affirme que nous sommes encore trop proches de la rentrée pour dégager une tendance concernant l'évolution de la situation. Il précise que **ces chiffres sont probablement sous estimés et ne reflètent pas la situation réelle**.

M. Rouzet déclare qu'actuellement, les cas d'éviction ne représentent que des cas isolés.

Rappel : les établissements scolaires n'ont pas le droit de demander le statut vaccinal des élèves ; dans le cadre d'une sortie scolaire (musée par exemple), c'est le musée qui vérifie la vaccination des élèves.

➤ La campagne de tests salivaires

Madame Lefebvre souligne que la campagne de tests salivaires a repris depuis la rentrée.

Depuis le début de l'année scolaire, 33 122 tests ont été proposés, **20 403 tests** ont été réalisés. **Entre 5000 et 6000 tests sont réalisés chaque semaine** dans le département de l'Oise. L'objectif serait de massifier les tests de manière à atteindre 12000 tests par jour. Des difficultés de recrutements des médiateurs limitent actuellement un déploiement plus important de la campagne de tests.

Au 1^{er} degré, toutes les semaines, dans chaque circonscription, au moins 2 ou 3 écoles sont ciblées.

Au second degré, les tests sont réalisés uniquement sur les élèves de 6^{ème}.

A noter : en maternelle, les tests sont plus difficiles à mener, la quantité de salive recueillie n'est pas toujours suffisante pour réaliser correctement le test.

➤ Les masques inclusifs

Les masques inclusifs sont prévus uniquement pour les personnels qui travaillent avec des enfants handicapés auditifs.

UNSA EDUCATION : Nous demandons à ce que des masques transparents soient distribués également aux collègues de Grande Section et CP, afin de mener les séances d'apprentissage de la lecture dans de meilleures conditions (apprentissage de la phonologie).

➤ Les visites du CHSCT de l'Oise

Le CHSCT de l'Oise va effectuer la visite du lycée Malraux de Montataire. Cette visite est prévue le **mardi 23 novembre 2021**.

Suite à des problèmes d'inondations dans les locaux, Mme BURY (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail) et Mme MICHAUD (Conseillère de Prévention) ont visité l'école maternelle Saint-Exupéry de Noyon. Un bilan complet de la situation sera réalisé lors du prochain CHSCT-D.

➤ Date du prochain CHSCT-D : MARDI 7 DECEMBRE 2021